

C'est dans les bacs ou les conteneurs jaunes



que l'on met uniquement les papiers et emballages recyclables.



Bouteilles et flacons en plastique

Papiers et cartons



Briques alimentaires



Boîtes métalliques, aérosols, canettes

Merci de bien vider ces emballages sans les rincer avant de les mettre dans le bac ou le conteneur jaune



Merci de déposer vos matériaux en vrac



Ne les laissez pas dans un sac



Pas de verre dans les bacs

C'est dans les conteneurs à verre ou dans les déchèteries



que l'on met uniquement le verre.

Attention :
les couvercles et les bouchons se jettent dans le bac gris



les bouteilles et les pots en verre

La vaisselle, la porcelaine, la faïence, les verres ne se recyclent pas. Je les ramène en déchèterie.



Une question ? Un doute ?

N° Vert 0 800 77 04 13

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.smictom-alsacecentrale.fr

C'est dans le composteur



que l'on met uniquement :

- les épluchures
- les fruits et les légumes abîmés
- les coquilles d'œufs
- le marc de café
- les sachets de thé
- les restes de repas (éviter les viandes, os, poissons, crustacés...)
- l'essui-tout
- les mouchoirs en papier blanc
- les serviettes en papier blanc

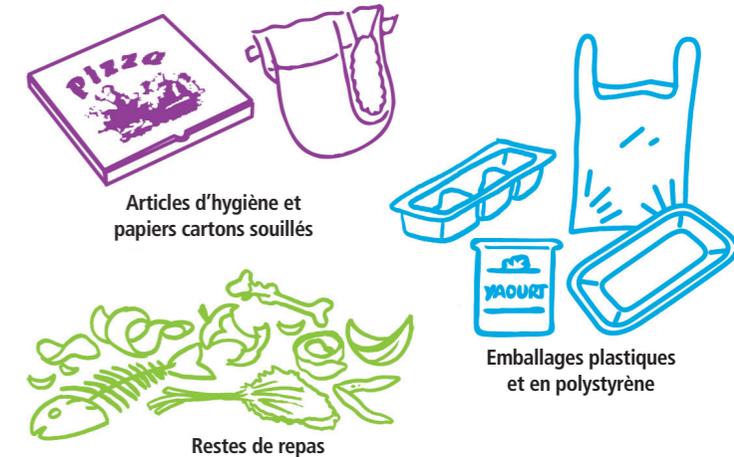


Le saviez-vous ?
30 % de votre poubelle peut être composté.

C'est dans les bacs ou les conteneurs gris



que l'on met uniquement les ordures ménagères.



Articles d'hygiène et papiers cartons souillés

Emballages plastiques et en polystyrène

Restes de repas

Attention :
Le gaspillage alimentaire représente plus de 9 kg par an et par habitant en Alsace centrale. Consommez plus juste !

Pas de verre dans les bacs



Pour des raisons d'hygiène, merci de placer les matériaux dans des sacs



Tableau récapitulatif

Paillage et compostage en tas ou en composteur



Pensez au don ou au réemploi pour les objets qui peuvent encore servir



Ces objets peuvent aussi être ramenés en déchèterie

Pensez à les ramener au point de vente :



Ces objets peuvent aussi être ramenés en déchèterie

** Les pneus et les médicaments ne sont pas acceptés en déchèterie

Seringues
Ne sont pas acceptées en déchèterie Appelez-nous au N°vert 0800 77 04 13, l'appel est gratuit

En déchèterie* :



*Apport limité à 2 m³ par semaine (horaires au dos)

Horaires des déchèteries

Pour les déchèteries de Barr, Benfeld, Boofzheim, Mackenheim, Sainte Marie-aux-Mines, Sundhouse, Villé :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi
- du 1er mars au 31 octobre de 8h à 12h et de 13h à 18h,
- du 1er novembre au 28 février de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Pour la déchèterie de Scherwiller :
du lundi au samedi

- du 1er mars au 31 octobre de 8h à 12h et de 13h à 18h,
- du 1er novembre au 28 février de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Pour l'enlèvement de vos encombrants

Une solution personnalisée vous sera proposée au

N° Vert 0 800 77 04 13
Appel gratuit

Une question sur la redevance ou votre dotation en bac ?

Consultez notre site Internet www.smictom-alsacecentrale.fr ou contactez le service clients au numéro vert.

Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)



Un beau métier pour la planète

Ensemble, nos efforts porteront leurs fruits !



Le bon sens avant tout !

Guide des éco-gestes

Édition 2012



Edito

Le tri s'est considérablement amélioré ces dernières années. Différentes mesures ont contribué à

cette réussite : la mise en place de nouveaux bacs et de la redevance incitative unique sur tout le territoire, puis, dans un second temps, le rappel des consignes de tri. Mais ce succès est surtout le fruit des efforts accomplis par l'ensemble des habitants d'Alsace Centrale.

Bien sûr certaines erreurs subsistent. D'ici 2015 le but sera d'améliorer plus encore les gestes de tri. Il s'agira aussi et surtout de passer à l'objectif suivant : la réduction des déchets. En effet, le choix du bon conteneur est primordial, mais la réduction du volume de ses déchets l'est tout autant.

Cet objectif est au cœur de nos préoccupations depuis plusieurs années. Ainsi, notre Programme Local de Prévention aborde principalement les bio-déchets, le réemploi, les déchets dangereux, l'éco-consommation et l'éco-exemplarité.

Vous souhaitez dès à présent réduire votre production de déchets ? Je vous invite à consulter les précieux conseils présentés dans ce mémo-tri.

Ensemble, continuons nos efforts pour améliorer nos gestes de tri, fixons-nous de nouveaux objectifs de réduction des déchets. Nous pourrions alors nous prévaloir, dans les années à venir, d'une fierté commune : la préservation de notre planète et de ses matières premières.

Cordialement,
Jean-Pierre PIELA
Président du SMICTOM d'Alsace Centrale